

L'égalité entre les femmes et les hommes, cela doit être maintenant !

Où en sommes-nous ?

La conférence sociale des 9 et 10 juillet a souligné l'importance de mettre en œuvre au plus vite l'égalité entre les femmes et les hommes, à la fois dans la société, mais aussi dans l'entreprise.

Un gouvernement constitué à parité, la mise en place d'un ministère des Droits des Femmes sont des actes politiques forts, au niveau des enjeux de l'égalité.

C'est dans ces conditions que plusieurs étapes de discussions et de négociations se sont ouvertes, et la CGT y prendra toute sa place :

- mise en place d'un comité de pilotage national et de comité de pilotages régionaux pour suivre des actions expérimentales en régions ;
- ouverture de négociations sur la « Qualité de vie au travail » et « sécurisation des parcours professionnels » ;
- ouverture de négociation sur l'égalité professionnelle dans la Fonction publique ;
- réunions de suivi des accords ... découlent de la feuille de route discutée lors de la conférence sociale.

Promouvoir l'égalité femmes/hommes, au quotidien et dans l'entreprise, lutter contre le sexisme et

les stéréotypes, agir pour l'application de l'égalité appellent des négociations loyales sur le sujet suivies de la mise en place de plans d'actions.

Il est nécessaire d'éviter certains écueils :

- le premier consisterait à mettre sur le même plan de responsabilité les organisations syndicales et le patronat : en effet, les salarié-e-s comme les représentant-e-s du personnel sont dans une position de subordination vis-à-vis de l'employeur. Ceux qui ont le pouvoir économique, comme ceux qui ont le pouvoir politique, ont une responsabilité plus lourde à faire respecter la loi ;
- le second est de croire qu'il suffit de proposer, de sensibiliser, ou bien encore d'inviter à agir pour que, dans un élan « naturel », des négociations s'ouvrent dans toutes les entreprises sur la question de l'égalité ! Les six lois existantes sur l'égalité professionnelle et salariale, non appliquées ni dans la grande majorité des entreprises, ni dans la Fonction publique le démontrent. L'état des lieux du salariat féminin en 2012 dans notre pays (à qui on impose le temps partiel subi, les bas salaires et la non-reconnaissance de la valeur des emplois) nous fait prendre la mesure des actes nécessairement contraignants à mettre en place.

Nos propositions

- La négociation de l'ANI de 2004 portant sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. en sanctionnant fortement financièrement les entreprises.
- Renforcer l'obligation de négocier l'égalité professionnelle et salariale dans toutes les branches : Revaloriser le Smic et les salaires pour reconnaître la valeur du travail des femmes et parvenir à l'égalité.

- Renchérir « le coût » du Temps Partiel pour l'entreprise : des cotisations sociales équivalentes à celles d'un temps complet et à minima celles qui permettent d'obtenir les droits sociaux : droits aux indemnités de chômage, de maladie.
- Refonte de tous les contrats de travail créés par le gouvernement ou sous son autorité pour faire progresser l'emploi stable et à temps plein.
- Lutter contre le sexisme ordinaire y compris dans le milieu professionnel.
- Améliorer les conditions de travail, reconnaissance de la pénibilité du travail des femmes, départ anticipé à la retraite.
- la non remise en cause de la Loi Bachelot qui met à mal l'accès des femmes à l'IVG ;
- la continuation d'une politique de suppression des emplois publics (laissant notamment les Inspections du travail dans un déficit chronique de personnel).

C'est pourquoi la CGT réaffirme son opposition résolue à la ratification de ce traité. Elle met à disposition une pétition à destination des parlementaires et propose aux salarié-e-s et retraité-e-s d'agir ensemble :

- **en manifestant le 9 octobre** pour l'emploi et l'industrie, **le 11** pour défendre le pouvoir d'achat et exiger des services publics de haut niveau notamment pour la santé et pour l'autonomie ;
- en renforçant le syndicalisme, en adhérant à la CGT.

L'égalité : on a toutes et tous à y gagner ! C'est porteur :

- de richesses,
- de ressources supplémentaires pour financer des régimes sociaux et alimenter les finances publiques,
- de bien-être et de progrès social,
- de justice.

Si des points d'avancement sont globalement à noter dans l'affichage et l'engagement politique du gouvernement sur les questions d'égalité, il n'en reste pas moins que des éléments d'inquiétudes sont présents, quand à la déclinaison des politiques publiques nationales avec notamment :

- la volonté de signature du Traité Européen sur la Stabilité, la Coopération et la Gouvernance qui aggraverait encore les politiques d'austérité imposées aux peuples européens. La régression sociale et notamment les attaques contre notre système de retraite, les coupes budgétaires qui affaiblissent les services publics, dégradent proportionnellement encore plus la situation des femmes ;

Alors, au travail comme dans la vie, l'égalité, cela se construit et se revendique !

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus fort.

Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Age : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :



Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr. **Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr**